Revue des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

ISSN
(E) 2958-2814
(P) 3006-306X

Volume 4, Numéro 2, Mars 2026

Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société

revue.akiri-uao.org

REVUE AKIRI
Revue des Sciences Humaines et Sociales, Lettres, Langues et Civilisations

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Site web: https://revue.akiri-uao.org/

E-mail : revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue ***AKIRI***, consultez les bases de données ci-dessous :

auréHAL accès aux données de référence de HAL

https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946

Mirabel

https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri

Scientific Journal Impact Factor

http://sjifactor.com/passport.php?id=23334

ORCID

https://orcid.org/0009-0002-6794-1377

Academic Resource Index ResearchBib

https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814

AJOL AFRICAN JOURNALS ONLINE

https://www.ajol.info/index.php/akiri

IPIndexing Indexing Portal

https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360

OAJI.net Open Academic Journals Index Founded 2013

https://oaji.net/journal-detail.html?number=14071

Impact factor : SJIF 2026 : 7.620

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

REVUE ELECTRONIQUE

AKIRI

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations
E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)
I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob
Directeur de publication : MAMADOU Bamba
Rédacteur en chef : KONE Kiyali
Chargéde diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert
Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny
OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny
LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,
ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly
SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro
BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I
N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix HouphouëtBoigny
BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
TOPPE Eckra Lath, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
M'BRA Kouakou Désiré, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly
BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara
OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara
MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara
TOPPE Eckra Lath, Professeur titulaire, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,
ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,
KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara
SIDIBÉ Moussa, Maître de Conférences, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara
ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara
KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny
MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny
BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar
MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Contacts

Site web: **https://revue.akiri-uao.org/**
E-mail : revueakiri@gmail.com
Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946

Mir@bel : https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri

Sjifactor: http://sjifactor.com/passport.php?id=23334

ORCID: https://orcid.org/0009-0002-6794-1377

AJOL: https://www.ajol.info/index.php/akiri

IPIndexing: https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360

OAJI: http://oaji.net/journal-detail.html?number=14071

Impact factor : SJIF 2026 : 7.620

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « ***AKIRI*** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue ***AKIRI*** n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :
Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («…. »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de …

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
  Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
  Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e^ siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.

- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
  Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

SOMMAIRE

LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

Études germaniques

1. **Von der Emigration zur Integration: Fremdheitserfahrungen und Identitätskonstruktion im Postmigrationsroman am Beispiel von Irena Brežnás Die undankbare Fremde (2012)**
Kra Laurent KOUADIO **1-19**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.1

Anglais

2. **Borrowing Strategies and Neological Creation Processes in Mathematical Terminology in Wolof**
Dame NDAO..... **20-31**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.2

3. **Survival through second-person narration in Kristen Gentry's Mama Said (2023)**
Wôkoudo Marcel MASSIMBO..... **32-47**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.3

Études hispaniques

4. **Syncrétisme afro-brésilien et identité bahianaise dans O Compadre de Ogum de Jorge Amado**
Mark Séraphin Diompy & Fatime Samb..... **48-65**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.4

5. **Las organizaciones mafiosas en la obra de Juan Madrid : el caso de la 'Ndrangheta**
Ibrahima BALDÉ..... **66-82**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.5

6. **Conciencia de culpa en réquiem por un campesino español de Ramón José Sender**
Oumar MANGANE..... **83-97**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.6

7. **Le substrat africain dans la littérature afro-cubaine**
Méndez Carrión Reina Aurora épouse ALKOIRET **98-121**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.7

Lettres Modernes

8. **Évolution du roman sur l'Afrique : l'exemple de Le Livre de la brousse de René Maran**
Attien Solange Inerste AMEYAO..... **122-137**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.8

9. **Manifestation et perception de yasubuuru ou conte humoristique : un genre de la littérature orale san**
Bernard DRABO..... **138-151**
Doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.9

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

10. Déliaison psycho-sociale du personnage-enfant en contexte néolibéral dans Les Particules élémentaires de Michel Houellebecq
Dénis Adrien ATANGANA NGONO…… **152-162**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.10

11. La théâtralisation de la révolte dans Caligula d'Albert Camus
Vassiriki KONE…….. **163-175**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.11

12. Puissance occulte et dynamique du progrès : pour une réhabilitation symbolique de la sorcellerie chez Mutt-Lon
Eulalie Patricia ESSOMBA…… **176-191**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.12

13. La mise en abyme dans Six personnages en quête d'auteur chez Luigi Pirandello, une esthétique du drame contemporain
KOUYATE Aboubacar…….. **192-203**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.13

14. Rhétorique du discours panafricaniste chez Jhonel
Bruno TIENDREBEOGO …….. **204-221**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.14

15. Les présupposés pragmatiques : du questionnement rhétorique à la vérité par une esthétique du discours romanesque
Bouadoumou Blaise Comoé…… **222-236**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.15

COMMNUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

16. Adolescents de Yopougon et pratique des jeux de hasard : Stratégies communicationnelles de prévention
Akissi Germaine KOUASSI……..... **237-253**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.16

17. Les entreprises de presse face à l'épreuve de la justice, entre médiatisation et instrumentalisation : le cas de l'affaire Ousmane Sonko au Sénégal
Ngagne FALL……..……..... **254-270**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.17

18. Étude des impacts culturels dans le discours publicitaire sur les affiches des brasseries en Côte d'Ivoire
Mahoua Laurène GONDO……..... **271-285**
Doi: https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.18

19. Intelligence artificielle et production publicitaire au Burkina Faso : enjeux, appropriations et résistances professionnelles
BATCHO Dognon Lucien & OUATTARA Moussa…….. **286-303**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.19

20. Digitalisation des paiements et mutation des emplois dans le transport urbain en Côte d'Ivoire
Gahoun Brice Aubain GBODJÉ & Nibé Dramane SILUÉ …… **304-320**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.20

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

21. Étude de quelques phénomènes morphophonologiques dans le système nominal du gùlmàɲcémà
Tapoa Françoise Xavière LOMPO & Abdoul-Rassid BAGAGNAN…….. **321-332**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.21

22. Exploitation des plateformes digitales et diffusion de créations numériques par les économies informelles ivoiriennes : enjeux, défis et perspectives
Adjé Blaise N'TAYE…….... **333-354**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.22

23. Pragmaticité et réception citoyenne des politiques publiques contre la crise anglophone au Cameroun sur YouTube
Valdes Roberto PENLAP KAMDEM & J.-J. Rousseau TANDIA MOUAFOU…….. **355-372**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.23

24. Les restaurateurs analphabètes d'Abidjan : enjeux et perspectives d'une formation axée sur les stratégies de communication
Pricille SEAN & KOFFI Kouakou Mathieu…… **373-382**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.24

25. Langue et intelligence économique : une analyse sémio-discursive de quelques affiches publicitaires relatives aux périodes festives en Côte d'Ivoire
Galougo Chantal SORO…….. **383-402**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.25

26. Dispositif de concertation et intégration du développement durable à l'université Péléforo Gon Coulibaly
Monvaly Badara TOURÉ……... **403-427**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.26

Arts plastiques

27. Expression brachylogique du langage mosaïque et renaissance artistique
Yoro Emmanuel GUEYE..…… **428-438**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.27

Tourismologie

28. Le tourisme rural intégré comme outil de développement local : entre bien commun, expérience et impacts au Sénégal
Aliou GAYE, Papa Elimane FAYE & Iba DIAW……... **439-456**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.28

29. Hôtellerie dans le développement touristique de la région du Hambol (Centre-nord de la Côte d'Ivoire)
Koffi Stanislas KOUAKOU, Kouakou Abraham KOUADIO & Yéboué Stéphane Koissy KOFFI…… **457-476**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.29

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Archéologie

30. **Étude des buttes anthropiques de la commune de Pilimpikou dans la province du Passoré (Burkina Faso)**
Noaga BIRBA, Sombéwendin Hubert OUEDRAOGO & Alfred OUEDRAOGO **477-493**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.30

Histoire

31. **De l'itinérance prophétique à l'institution des pèlerinages : William Wadé Harris et l'évolution des pratiques harristes (1913 à aujourd'hui)**
Yapi Thierry N'DOUFOU..... **494-506**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.31

32. **La diplomatie entre les royaumes hellénistiques et Rome : entre coopération et confrontation IIème siècle av. J.-C.**
Fabrice OULAI..... **507-515**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.32

33. **Gestion de la massification des effectifs estudiantins dans l'enseignement supérieur au Togo de la réforme de 1975 au conseil présidentiel de 2013**
ADIKOU Missiagbéto & BAFEI Abaï & WEMBOU Sama Missimba..... **516-529**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.33

34. **La réception subsaharienne du traité de théologie Umm al-Barāhīn de Muḥammad b. Yūsuf al-Sanūsī (1435-1490)**
Seydi Diamil NIANE..... **530-549**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.34

35. **La barre du Golfe de Guinée et son influence sur l'organisation des activités de traite (XVII^{e} -XIX^{e} siècles)**
Yao Serge YOBOUE..... **550-563**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.35

36. **La crue du Nil, symbole du développement de l'État pharaonique de l'Ancien Empire au Nouvel Empire**
Amani KOFFI..... **564-575**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.36

37. **Les fondements des relations entre la religion et le pouvoir politique sous Askia Daoud (1549-1582)**
Yaya BAKAYOKO..... **576-589**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.37

38. **L'État et la diversification des cultures d'exportation à Daloa, Côte d'Ivoire (1976-2010)**
Martin PALE & Houphouët Jean Félix KOMENAN..... **590-605**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.38

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

39. Implantation coloniale et expansion de l'islam en pays san : cas de Tougan (1890-1960)
Boukaré GANSONRE & Manesour DRABO…… **606-620**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.39

40. Origines et mise en place des Agni Ndénian à Abengourou (1701-1870)
Chintchanwa Tanan Franck SILUÉ, Pori DIABATÉ & Alassane DIABAGATÉ…….. **621-638**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.40

41. Le riz, une céréale alimentaire traditionnelle et de résilience chez les Karaboro de 1970 à 2008
Yacouba SAWADOGO ……. **639-655**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.41

42. La formation agricole en Côte d'Ivoire : des apprentissages théorique et pratique à l'obtention du Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole (1910-1945)
Nohan SIDIBE……..... **656-673**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.42

43. La conceptualisation du viol : regards croisés entre le droit canonique médiéval et les juridictions européennes modernes
Djro Bilestone Roméo KOUAMENAN…….. **674-686**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.43

Géographie

44. Étude du renouvellement urbain par l'exemple de la Cité Baraka (Dakar, Sénégal) : l'adéquation entre profil des occupants et l'environnement en question
Amath Alioune COUNDOUL, Awa FALL & Alioune Badara DIALLO…….. **687-703**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.44

45. Analyse socio-spatiale de l'accessibilité au Centre de Santé Urbain (CSU) à base communautaire de Bocabo à Abobo
N'dri Ernest KOUADIO & Sientienwin SEKONGO…….. **704-716**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.45

46. Dynamique spatiale de la diarrhée infantile à Bouaké (Centre de la Côte d'Ivoire)
Affoussiatou KONE & Zamblé Armand TRA BI …….. **717-730**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.46

47. Ressources numériques et pratiques pédagogiques des enseignants du secondaire de la ville de Daoukro (Centre-est de la Côte d'Ivoire)
KOFFI Yao Julien…….. **731-746**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.47

48. Gestion des déchets ménagers à Divo : implications environnementales et sanitaires
Pierre Anvo AYEMOU……..... **747-763**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.48

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

49. Caractérisation des microcellules sédimentaires et analyse des aléas côtiers entre Port-Bouët et Grand-Bassam
Kesse Paul Armand N'GANZA…… **764-777**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.49

50. Stratégies d'accès et sécurisation foncière en périphérie de Kolda (Sénégal)
Yaya DIALLO……..... **778-794**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.50

51. Influences de l'occupation illégale des espaces publics en milieu urbain : cas des communes de Biscuiterie et Grand Dakar
Mohamadou Mountaga DIALLO & Cheikh SÉNE……..... **795-811**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.51

52. Allongement des intervalles intergénésiques au cours de la transition de la fécondité en Afrique occidentale
Roch Modeste MILLOGO…….. **812-831**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.52

53. Analyse des freins structurels à l'autonomisation des femmes rizicultrices dans la sous-préfecture de Vavoua
One Enoc GUEDE, KOMENAN Komenan Gabin,
ASSI-KAUDJHIS Joseph & LOUBAO Michel……..... **832-850**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.53

54. Implications environnementales de l'exploitation industrielle aurifère à Morila (Mali)
Moussa Fadiala BOCOUM…… **851-866**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.54

55. Les forêts sacrées dans la construction de l'identité spatiale urbaine à Bafoussam (Ouest-Cameroun)
Chapgang NOUBACTEP…… **867-881**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.55

56. Analyse multiniveau du non-recours à l'aide des femmes victimes de violences conjugales au Burkina Faso
Vanoussan KINI & T. A. Geraude KABORE…….. **882-899**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.56

57. Variabilité pluviométrique, pratiques agricoles et sécurité alimentaire dans le département de Tillabéry au Niger
Moustapha MAHAMANE ABDOUL-KADER, Moustapha HIYA MAIDAWA,
Abdoul-Nasser HAMADOU GATTA & Lawali DAMBO…… **900-920**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.57

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Philosophie

58. Technologies et Sciences humaines et sociales : nécessité d'un dialogue pour une humanité scientifique équilibrée
Kouakou Hervé NIAMIEN…… **921-933**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.58

59. Justice environnementale : Pour une gestion équitable de la vulnérabilité des populations marginalisées
Abraham Saint-Omer Koffi KOUAKOU & Kouadio Louis N'GUESSAN…..... **934-946**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.59

60. De la technique moderne : Critique et réhabilitation dans la philosophie de Heidegger
Yao Wilfried N'GUESSAN…… **947-961**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.60

61. Le rationalisme critique, une pédagogie de la citoyenneté démocratique chez Popper
KOUASSI Ruth Berekia épouse TÉYA ……..... **962-975**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.61

62. Heidegger et Levinas : De l'être sans visage à l'épiphanie du visage
Affoué Valery-Aimée TAKI…….... **976-990**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.62

63. Jeu(x) et enjeu(x) d'une critique de la démocratie chez Eboussi Boulaga
Amadou Nsangou…….. **991-1004**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.63

Anthropologie et sociologie

64. Festival gastronomique « gouter de mon enfance » de l'ONG KAGNIMIN et socialisation alimentaire des enfants en Côte d'Ivoire
Oulahi Taté Roger, Attigbi Laurence, Fofana Memon,
Dedy Seri Faustin & Dayoro Arnaud Kevin ……..... **1005-1018**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.64

65. Comprendre la faible contribution fiscale du marché « Sandicat » de Pikine, au Sénégal
Mor DIOP…… **1019-1037**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.65

66. Genre et pratiques agroécologiques en production maraîchère dans la commune de Diabo (Burkina Faso)
Ouindikouni Mathieu SAVADOGO & Victor TOUGMA…..... **1038-1053**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.66

67. Réformes foncières et légitimités locales dans la coproduction du pouvoir foncier à Boudry et Mogtédo
Souleymane KARAMBIRI…… **1054-1072**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.67

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

68. Socialisation numérique et mutations du pentecôtisme : cas de l'église Vase d'honneur de Daloa
Nomansou Serge BAH……..... **1073-1088**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.68

69. Mobilités académiques et bi-plurilinguisme scolaire en Casamance
Kéba DIÉDHIOU & Ndiémé SOW ……..... **1089-1103**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.69

70. Technologies cognitives et systèmes autonomes : enjeux anthropologiques dans un monde cybernétique en mutation
Mlan Kouakou Pierre ANZIAN…….. **1104-1118**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.70

71. Impact de l'orpaillage illégal sur les dynamiques sociales et culturelles à Bouadikro (Côte d'Ivoire)
KACOU Fato Patrice……..... **1119-1129**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.71

72. Les shooters dans les rues de Libreville
Jean-Emery ETOUGHE-EFE……. **1130-1142**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.72

73. Perceptions paysannes des impacts environnementaux de la cotonculture et des enjeux socio-écologiques dans le département de Korhogo (Côte d'Ivoire)
Privat Sylvain BADELO & Guy Éric Anicet Quassy KOUAKOU…..... **1143-1155**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.73

74. Enjeux et défis de la délocalisation du Centre d'Observation des Mineurs d'Abidjan (COM) à Bingerville. Une analyse de la resocialisation des mineurs au COM de Bingerville
Marie-Thérèse Dahonnon ZEZE……. **1156-1191**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.74

75. Pratiques hospitalières et risques infectieux : analyse sociologique dans la région des Grands-Ponts (Côte d'Ivoire)
Yah Malick DIARRA, Fulbert TRA,
Kebedana Marthe COULIBALY & Salimata DOUMBIA…….. **1192-1208**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.75

76. Marché de la dépigmentation à Bamako : enjeux économiques, normes sociales et logiques sanitaires
Amara KEITA, Lassina BERTHE & Benjamin BONGONO……..... **1209-1222**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.76

77. Profil bioanthropologique et social des acteurs de la mobilité interne vers Abidjan, Côte d'Ivoire
Marie-Ange N'Tah N'CHO, Jérôme Konan KOUAKOU &
Didié Armand Zidy ZADOU…….. **1223-1238**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.77

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Psychologie

78. Rapport vie privée – vie professionnelle chez les enseignants-chercheurs des Universités Publiques d'Afrique
Saga Bernard LOBA, Sitonhouahigué SORO & Nounnasong Delphine SORO…….. **1239-1253**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.78

79. Effet médiateur de l'autonomie décisionnelle dans la relation entre leadership habilitant et auto-efficacité
Djiessi MAKOUAM & Placide MENGOUA……..... **1254-1273**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.79

Science de l'éducation

80. Approche vidéoludique et amélioration des performances en mathématiques : cas des écoles primaires d'application au Cameroun
ESSEBE charlotte & ISSAMA Jovy Marius…….. **1274-1289**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.80

81. « Les déterminants sociopolitiques de la résilience scolaire des élèves issus des zones de conflits : une approche qualitative au camp des réfugiés de Minawao »
Liman Oumaté…… **1290-1302**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.81

Sciences juridiques et politiques

82. Investigation sur les Délits de Droit Commun à Lubumbashi
MULUNDA TSHIEYA Lucien…….. **1303-1315**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.82

Sciences économiques et de gestion

83. « Décentralisation, gouvernance territoriale et satisfaction sociale : une analyse empirique des performances locales dans la commune urbaine de Siguiri (Guinée) »
Abdoul Gadiri KABA, Souleymane SIDIBE, Aboubacar SOUMAH, Saa Abou Leno & Moussa KABA…….. **1316-1345**
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.83

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Comprendre la faible contribution fiscale du marché « Sandicat » de Pikine, au Sénégal

Mor DIOP
Docteur en sociologie du développement,
Laboratoire de Sociologie d'Anthropologie et de Psychologie,
Université Cheikh Anta Diop,
Dakar – Sénégal,
Email : mor56.diop@ucad.edu.sn

Date de soumission : 11-02-2026
Date de publication : 31-03-2026
Doi : https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v4i2.65

Résumé

Le marché Sandicat comme la plupart des marchés traditionnels urbains africains constitue un gisement fiscal mais son impact sur le budget de la commune de Pikine Est reste dérisoire. Cette étude s'intéresse aux facteurs qui entravent la contribution considérable du marché en recettes fiscales dans le développement du territoire. Elle s'appuie sur une approche qualitative à travers les entretiens semi-directifs et l'observation. Nous avons interrogé 25 principaux acteurs du marché. Les données collectées ont été transcrites et codées avant de faire l'objet d'analyse thématique. Cette dernière nous a permis de découvrir qu'en dépit d'un énorme potentiel fiscal, le marché Sandicat participe faiblement aux recettes de la commune. Cette situation est due majoritairement à la corruption et à l'évasion fiscale. Il y a également un problème d'organisation, de manque de maitrise du nombre de marchands et autres acteurs du marché. Le collecteur principal des taxes du marché a un statut vulnérable avec un salaire dérisoire et des conditions de travail précaires. Cependant, il a la possibilité de recruter officieusement des aides collecteurs considérés comme des volontaires, ce qui favorise une corruption organisée entre la municipalité et les collecteurs.

Mots clés : marché, Sandicat, commune de Pikine Est, recettes fiscales, corruption

Understanding the low tax contribution of the Pikine "Sandicat" market in Senegal

Abstract

Like most traditional African urban markets, the Sandicat market is a source of tax revenue, but its impact on the budget of the municipality of Pikine Est remains negligible. This study examines the factors that hinder the market's considerable contribution to tax revenue in the development of the region. It is based on a qualitative approach using semi-structured interviews and observation. We interviewed 25 key market players. The data collected was transcribed and coded before being subjected to thematic analysis. This analysis revealed that, despite its enormous tax potential, the Sandicat market contributes little to the municipality's revenue. This situation is mainly due to corruption and tax evasion. There are also a problem of organization and a lack of control over the number of merchants and other market players. The main market tax collector has a vulnerable status with a derisory salary and precarious working conditions. However, he has the possibility of unofficially recruiting assistant collectors considered as volunteers, which encourages organized corruption between the municipality and the collectors.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Keywords: market, Sandicat, Pikine East municipality, tax revenue, corruption

Introduction

Le marché est un équipement collectif à caractère commercial géré et régulé par la Collectivité Territoriale (CT) en concert avec les représentants des marchands. C'est un lieu où les aliments sont échangés, où les idées et les cultures se mélangent, mais aussi le lieu où une partie du développement local se joue (J-L. Chaléard, 1996 : 601). Il est le principal pourvoyeur des recettes de la fiscalité locale directe qui constitue l'essentiel des ressources des communes africaines. Les taxes municipales proviennent en grande partie de l'ensemble des équipements générateurs de recettes (T. Paulais, 1998 : 38). Les marchés génèrent, à travers les taxes et les patentes, une importante manne financière qui constitue des ressources non négligeables pour le budget des collectivités locales (M. Khouma, 2017 : 12). De ce fait, ils sont une source d'emplois, de revenus et de taxes. Ils participent au développement local et socio-économique de la ville comme service de base et service de proximité (S-O. Diédhiou et al., 2024 : 104).

La littérature scientifique issue de la sociologie, de l'anthropologie, de l'urbanisme ou de l'économie, souligne l'importance économique majeure des marchés urbains. Avec la taxation des commerçants et des divers prestataires[1], ces espaces constituent une source de revenus essentielle pour les CT. Si pour certains auteurs, les marchés représentent un gisement de ressources au potentiel considérable, pour d'autres, ils demeurent un levier principal garantissant l'autonomie financière des municipalités. Les marchés constituent a priori des gisements de ressources substantiels, notamment par le biais des droits de place et de la patente (F-M. Yemele et al., 2020 : 250). De ce fait, les communes tirent leur fiscalité propre sur ces espaces, qui s'affirment comme l'un des principaux leviers de mobilisation des recettes municipales. D'ailleurs, le Code des Collectivités Locales (CCL) du Sénégal confère aux CT de mettre en place et d'exploiter des équipements marchands pour l'augmentation de leurs recettes fiscales. L'article 198 du CCL stipule que « Les collectivités locales exploitant des équipements marchands peuvent instituer des taxes sur l'utilisation de ces établissements » (Code des Collectivités Locales, 2013 : 26).

Paradoxalement, dans la réalité, les marchés ne fournissent pas les recettes escomptées, qui ne dépassent que très rarement 10 % des recettes courantes des grandes villes d'Afrique subsaharienne (L. Wilhelm, 1994 : 29). Ils ne contribuent que faiblement aux budget municipaux (T. Paulais, 1998 : 39) et les recettes fiscales rentrent avec difficulté, et donnent

[1] Les autres acteurs du marché sont porteurs de bagage, chauffeurs, motocyclistes, charretiers, les transporteurs de marchandises et les intermédiaires appelé « bana – bana » (M. Diop, 2023 : 317)

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

lieu parfois à des taux de recouvrement dérisoires (G. Blundo, 2006 : 328). Selon B. Michelon, dans les grandes communes d'Afrique sub-saharienne, les marchés ne fournissent pas aux municipalités les recettes escomptées et leur produit dépasse rarement dix à vingt pour cent des recettes courantes (B. Michelon, 2008 : 5). C'est le cas du marché « Sandicat[2] » de Pikine qui, avec son immense potentiel fiscal, contribue dérisoirement aux budgets de sa commune d'accueil. La CT éprouve d'énormes difficultés pour recouvrer les taxes provenant des activités du marché. Elle est dans l'impossibilité de déterminer de manière exacte le nombre de marchands exerçant leurs activités au sein des marchés. En outre, la collusion entre certains collecteurs et marchands, couplée au manque de maîtrise de l'espace commercial, favorise des pratiques diffuses de petite corruption banalisée (G. Blundo, 2006 : 327 ; M. Khouma, 2017 : 173). Ces dynamiques contribuent activement à l'érosion des recettes fiscales du marché Sandicat destinées au budget de la commune de Pikine Est (PE).

Dès lors, une interrogation centrale s'impose : comment expliquer l'écart substantiel entre le potentiel fiscal théorique du marché Sandicat et la faiblesse des ressources effectivement recouvrées par la commune de Pikine Est ? À cette question, nous formulons l'hypothèse suivante : la faible contribution fiscale du marché Sandicat dans le budget de la commune de PE ne relève pas d'un manque de dynamisme économique, mais résulte d'une crise de la gouvernance locale caractérisée par une informalité persistante des espaces de vente et une porosité des circuits de collecte des taxes, favorisant ainsi une déperdition des ressources au profit d'intérêts particuliers. C'est dans cette perspective que cette étude vise à analyser la contribution du marché Sandicat au budget de la commune de Pikine Est. Il s'agit d'évaluer son impact sur l'économie locale, tout en identifiant les freins qui empêchent ce pôle commercial de générer des recettes fiscales à la mesure de son potentiel pour Pikine Est.

1. Méthodologie

Cette recherche adopte une approche qualitative (M-Q. Patton, 2002 : 209) afin de saisir la complexité des interactions sociales et institutionnelles qui régissent le marché Sandicat. Elle s'inscrit plus précisément dans une démarche socio-anthropologique (J-P O. De Sardan, 1995 : 224) considérée plus opportune pour décrypter les logiques informelles et les systèmes de normes pratiques qui contournent la réglementation officielle. La pertinence de cette étude réside dans l'analyse d'un paradoxe urbain, de gouvernance territoriale et de développement

[2] On l'appelle Sandicat, un mot « wolofalisé » (la langue la plus parlée au Sénégal) qui veut dire syndicat pour faire référence à la vente de mangues et d'autres fruits qui se faisaient devant le bureau des syndicalistes de l'époque coloniale au quartier « Difoncé »

local. Le marché Sandicat qui est un pôle commercial sous-régional majeur contribue financièrement de manière dérisoire au budget de la commune de PE. Dès lors, essayer de comprendre les mécanismes de cette déperdition fiscale est crucial pour l'autonomie financière des collectivités territoriales sénégalaises voire africaines. Au regard des enjeux de l'étude, le choix du marché Sandicat s'avère particulièrement judicieux.

Carte 1 : carte de la région de Dakar : identification du département de Pikine dans la région

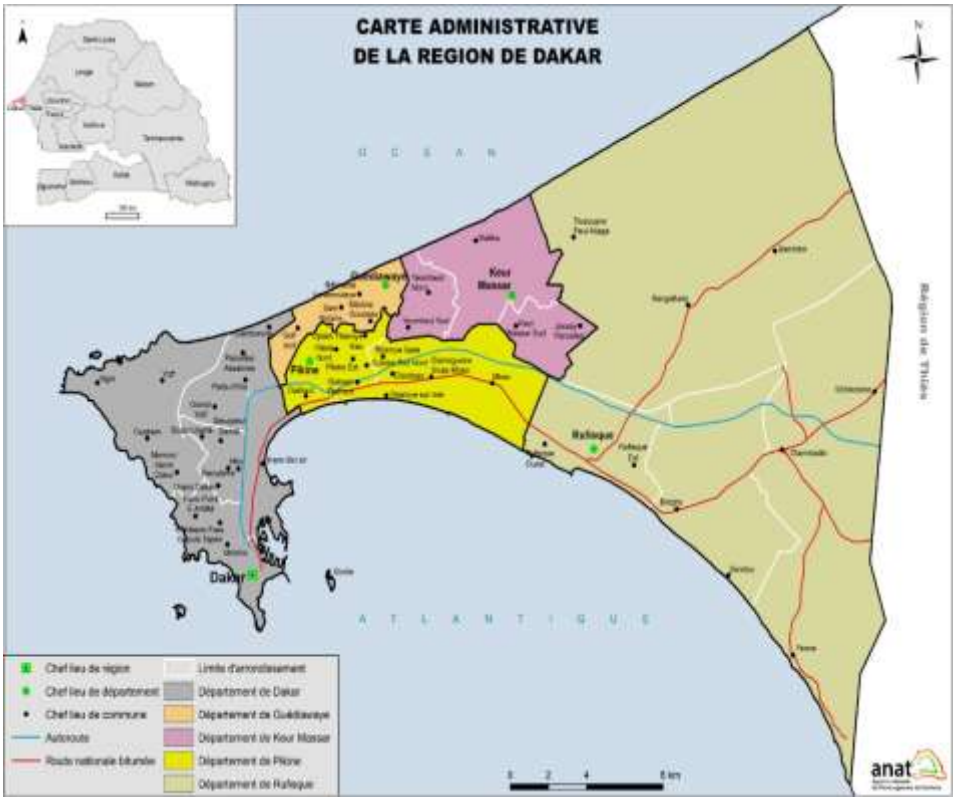

***Source** : ANSD, Situation économique et sociale de la région de Dakar 2020-2021 (décembre 2023)*

Situé dans la ville de Pikine, le marché occupe une position géostratégique de « carrefour » entre Dakar et l'intérieur du pays. En tant que centre névralgique du commerce de fruits et produits forestiers, son attractivité et son flux financier devraient théoriquement en faire le premier levier de recettes de la commune de PE. Sous ce rapport, l'étude du marché Sandicat devient un cas d'école des enjeux de la fiscalité locale en milieu urbain dense et informel.

L'échantillonnage adopté dans cette étude est de type non-probabiliste par choix raisonné complété par la technique de la « boule de neige », visant l'approfondissement des points de vue des acteurs de la chaîne fiscale et commerciale. Les cibles de l'étude sont les représentants ou délégués des marchands, le service technique et le cabinet du maire de PE, la division des recettes et la commission halls et marché de la commune, la perception municipale, les commerçants et autres acteurs du marché, les collecteurs de taxe du marché et les habitants aux alentours du marché. Dans la phase de recueil des données proprement dite, les entretiens semi-

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

directifs sont réalisés auprès des informateurs clefs constituant des sources importantes et plausibles d'informations, avant d'être élargis aux acteurs cibles. Un processus de ciblage et de repérage a été effectué auparavant pour identifier les cibles clefs et clarifier les types d'informations pour cette étude. Au total, 25 entretiens formels ont été conduits avec des informateurs clés. Ils ont été complétés par des entretiens informels avec les populations pour recueillir des témoignages spontanés sur la thématique de l'étude. A cela s'ajoutent l'observation directe et participante qui ont été déterminant pour confronter les discours aux faits (vérification des flux réels, l'affluence, etc.). Des prises de vue photographiques ont servi à documenter l'occupation spatiale et l'agencement des étals et des véhicules de livraison.

Le traitement des données a été réalisé par un codage systématique, facilitant l'identification des variables explicatives de l'évasion fiscale. Cette approche a permis de sélectionner les verbatims les plus représentatifs des pratiques de « corruption banalisée ». L'analyse thématique de contenu adoptée respecte certains critères du cadre COREQ (Consolidated Criteria for Reporting Qualitative Research) (A. Tong et al., 2007 : 349-357) et s'est adossé à un cadre théorique pluridisciplinaire. Elle mobilise essentiellement la socio-anthropologie de l'État (J-P O. De Sardan, 1995 :74), qui permet de saisir les « normes pratiques » régissant les interactions entre collecteurs et commerçants. Ce cadre est complété par la théorie de la gouvernance locale, afin d'examiner comment les jeux de pouvoir et les carences institutionnelles de la commune de Pikine Est freinent la transformation du potentiel économique du marché Sandicat en ressources budgétaires réelles (J-P O. De Sardan, 2009 :19).

Des garanties strictes d'éthiques ont été prises en compte à travers un consentement éclairé ou chaque participant a été informé de l'objectif académique de la recherche avant le début de l'entretien. Afin de garantir l'anonymat et la confidentialité des données, il était impératif de coder systématiquement l'identité des collecteurs et des marchands interrogés au regard de la sensibilité des propos liés à la corruption et au fonctionnement du marché. Enfin, les prises de vue photographiques ont été réalisées dans le respect de la vie privée. En effet, elles se concentrent exclusivement sur l'organisation spatiale et les flux tout en évitant toute identification faciale sans accord préalable.

2. Résultats

La présentation des résultats s'articule autour de trois points. Dans un premier temps, nous décrivons la place du marché Sandicat comme un hub sous-régional tout en mettant en lumière la diversité de ses flux et son rayonnement économique. Dans un deuxième temps, l'analyse

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

porte sur l'évaluation du potentiel fiscal de cet équipement marchand. Enfin, l'étude identifie et examine les facteurs structurels et organisationnels qui expliquent le faible impact réel du marché sur les recettes budgétaires de la commune de Pikine Est.

2.1. Description du marché Sandicat

Le marché Sandicat se distingue par une offre tripartite. Il y a les fruits frais périssables, les fruits sauvages (issus de la cueillette) et les produits secs ou transformés. Sa position de hub sous-régional est confirmée par la prédominance des flux provenant de la zone CEDEAO qui dépassent à certaines périodes la production nationale.

Tableau 1 : synthèse des flux de produits et calendrier de disponibilité

Catégories	Dénominations (Locales / Françaises)	Origines principales	Saisonnalité / Disponibilité
Fruits Frais & Périssables	Mangues, Madd (*Saba senegalensis*), Papaye, Citron, Melon, Pastèque (dont GOANA)	Sénégal (Niayes, Casamance), Mali, Côte d'Ivoire, Burkina, etc.	**Mai - Août** (Période pic) ; Mars pour les imports de Côte d'Ivoire
Fruits de Cueillette (Sauvages)	Ditakh, Néou, Solom, Soump, Dankheu, Sidem, Tamarin (Dakhaar)	Sénégal (Niayes, Sine-Saloum, Casamance), Gambie	**Permanente** (pour les fruits secs) ; Périodique pour le frais
Agrumes & Bananes	Oranges, Clémentines, Bananes	Sénégal (Tamba), Mali, Guinée, Maroc	Permanente (grâce aux chambres froides et imports)
Tubercules & Oléagineux	Diabérés (Taro), Ignames, Arachide (coque et fraîche), Huile de palme	Côte d'Ivoire, Sénégal (Casamance), Guinée, Guinée-Bissau	Permanente (culture irriguée pour l'arachide)
Épices & Divers	Café, Gingembre, Diar (Poivre de Selim), Piment, Bissap, Bouye, Niébé	Mali, Niger, Burkina Faso, Côte d'Ivoire	Permanente
Produits Forestiers & Artisanat	Bâtons de Siwak (Soothiou), Eucalyptus, Balais, Kaolin (Kéew)	Guinée, Sénégal (Zones forestières)	Permanente

***Source** : données collectées sur le terrain par nous-mêmes, 2023*

Le marché Sandicat fonctionne selon un rythme saisonnier en trois phases. L'intervalle mai-août constitue la période la plus fructueuse du marché. C'est une période de haute intensité

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

économique, portée par la campagne de la mangue et du madd. Cette effervescence, qui débute dès mars avec l'arrivée du madd ivoirien, génère un dynamisme social majeur en absorbant une importante main-d'œuvre juvénile issue de toutes les régions du pays. À l'inverse, les produits de cueillette (fruits sauvages) et les produits secs (bissap, bouye, kaolin) assurent une permanence des flux financiers tout au long de l'année. La spécialisation du marché dans le commerce de gros sous-régional est illustrée par l'importance des camions en provenance du Mali, de la Guinée et de la Côte d'Ivoire. A côté de ces fruits ou produits de la sous-région, il y a l'offre des bassins de production locaux qui viennent généralement de la zone des Niayes et de la Casamance.

Photo 1 : des camions de fruits qui attendent pour débarquer avec l'embouteillage

La campagne du madd occupe également une place stratégique dans la création de richesse et le dynamisme de l'économie locale. Cette période s'avère particulièrement lucrative pour l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur : commerçants, intermédiaires, transporteurs (chauffeurs de gros porteurs, "clandos", conducteurs de charrettes ou de motos) et porteurs. Si la production nationale alimente le marché qu'à partir du mois de mai, le marché est approvisionné dès le mois de mars par les flux en provenance de la Côte d'Ivoire. L'approvisionnement du marché est ensuite relayé par les importations du Mali. Cette succession de provenances assure une présence continue du fruit sur les étals en attendant la production sénégalaise. Un ancien du marché témoigne de cette effervescence :

« Mais ça fait plus de 3 mois que le marché reçoit du madd qui venait de la Côte d'Ivoire. Après la Côte d'Ivoire, c'est le Mali qui ravitaillait le marché en madd. C'est la Côte d'Ivoire qui a commencé à apporter du madd sur le marché, après la Côte d'Ivoire c'est le madd du Mali qui venait avant que celui du Sénégal soit récolté. Sur cette période, on peut recevoir 10 à 15 camions par jour qui viennent de la Côte d'Ivoire et du Mali. Le camion que vous voyez là-bas vient du Mali, c'est un camion rempli de madd. »

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Les acteurs du marché tirent profit des périodes de forte effervescence pour accroître significativement leurs revenus. En phase de pic d'activité, notamment lors de l'arrivée massive de camions de marchandises, certains peuvent générer un gain quotidien s'élevant à 40 000 FCFA. Un commerçant témoigne de cette dynamique :

> Mais avec les produits périssables, il y a à tout moment un rush terrible, un énorme embouteillage avec les produits comme les mangues, les madd, les maïs, les pastèques, l'arachide fraiche, les produits frais, les oranges, etc. D'ailleurs, c'est à cette période que les gens, les jeunes, ont de l'argent. C'est à cette période qu'on nous interpelle le plus pour régler des bagarres, des affrontements entre deux personnes. Ils peuvent gagner entre 20.000 à 25.000 par jour et ils deviennent arrogants. Ils peuvent même avoir 25.000, 30.000 jusqu'à 40.000 FCFA par jour.

L'attractivité financière du marché Sandicat profite à l'ensemble des acteurs : si les porteurs y trouvent des revenus réguliers, les commerçants y réalisent des profits substantiels. Véritable poumon économique, le marché s'affirme comme un générateur d'emplois majeur pour les femmes et la jeunesse locale. Qu'il s'agisse de manœuvres ou de négociants, cet espace constitue une opportunité stratégique d'insertion socioprofessionnelle et de création de richesse, favorisant ainsi une économie de subsistance et de croissance dynamique. C'est pourquoi, le marché présente un important gisement fiscal, offrant à la commune des perspectives de recettes substantielles.

2.2. Le potentiel fiscal du marché « Sandicat »

Une délibération du conseil municipal a fixé les prix des taxes sur les produits commercialisables à Sandicat depuis 2014. Lors du débarquement, chaque sac de marchandise est taxé à 240 FCFA l'unité et chaque caisse de fruits paye 120 FCFA par jour. Une fois les marchandises débarquées et exposées dans les étals, le commerçant aussi paye chaque jour 240 FCFA par sac ou 120 FCFA par caisse comme taxe journalière. Un camion bien rempli peut faire 600 sacs de marchandises ou 200 à 300 cartons de fruits. Les étals payent aussi 150 FCFA par jour comme taxe journalière. De mème, les cantines et les magazins versent 4.000 FCFA par mois à l'abonnement et payent 25.000 et 40.000 FCFA annuellement de patente.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Photo 2 : Sandicat en période de Madd avec l'occupation du trotoire, 2023

D'autres peuvent payer plus, car tout dépend de la valeur des marchandises de la boutique, cantine ou magazin. Donc, en termes de recettes et de recouvrement de taxe journalière, une bonne manne financière peut être engragée par la commune, car il arrive des périodes de rush où le marché " peut recevoir 10 à 15 camions par jour qui viennent de la Côte d'Ivoire et du Mali" (un collecteur du marché). Cette situation est constatée sur le terrain car, il arrive des moment où des camions, avant ou après débarquements n'ont pas là où stationné, occupent la voie publique. Du coup, lors de la campagne du madd venu de la Côte d'Ivoire et surtout du Mali, le marché est en ébulition avec des moments d'activités intenses et fructueuses où plusieurs camions peuvent débarquer par jour en mème temps. Á ce propos, un commerçant explique:

> Depuis 2000, avec l'éclatement du marché de la gare du train, depuis qu'ils ont découvert le marché, les fruits et les produits du Mali viennent ici. Ça fait trois mois que la campagne a démarré et on a reçu au minimum dans le marché, plus de 200 camions de fruits qui viennent du Mali. Après le Mali, ce sont les autres pays de la sous-région qui viennent alimenter Sandicat en fruits.

Les flux de marchandises génèrent un potentiel fiscal immédiat dès l'entrée des véhicules sur le site. En effet, un seul camion transportant jusqu'à 600 sacs peut générer jusqu'à 144 000 FCFA de recettes, sur la base des droits de déchargement fixés à 240 FCFA par sac (ou 120 FCFA par caisse). Ce mécanisme de taxation à l'unité permet au marché de mobiliser une manne financière substantielle, particulièrement durant les périodes de haute intensité commerciale où les débarquements se multiplient. Le dynamisme du marché Sandicat et l'intensité de ses flux générateurs de revenus sont aujourd'hui incontestables. Cette vitalité est corroborée par le

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

président de la commission "Halles et Marchés" de la commune, qui souligne l'effervence du marché avec l'arrivée simultanée des transporteurs :

> Il y a des moments où mon téléphone n'arrête pas de sonner parce que je suis le responsable du marché à la mairie et les camions se rencontrent, arrivent en même temps au marché et il n'y a pas d'espace pour le stationnement et pour le débarquement de marchandises. Il arrive des moments où 10 à 15 camions viennent en même temps. Donc on m'appelle pour essayer de régler cette situation, car l'aire de débarquement qui existe ici ne peut pas contenir plus de 10 camions. Parfois, je fais la sourde oreille parce qu'il y a tellement de problèmes à régler et moi je ne veux même pas que mon téléphone sonne.

Ce témoignage illustre l'effervescence du marché lors des campagnes du madd et de la mangue, périodes névralgiques pour l'ensemble des acteurs de Sandicat. Durant ces périodes de pics, le potentiel de recouvrement quotidien de la commune varie entre 500 000 et 600 000 FCFA grâce au dynamisme des activités et des flux. Toutefois, l'apport du marché au budget municipal est intrinsèquement lié à la saisonnalité des fruits et produits vendus. Sur ce point, le délégué du marché précise :

> C'est la mairie qui gére la collecte des recettes qui sont versées au niveau du Trésor public. L'autre saison qui suit est moins dynamique que la première saison et la troisième saison aussi est moins dynamique que la deuxième saison. C'est pour cette raison que le rendement du marché sur les caisses de la commune est différent d'une période à une autre. On peut verser par jour jusqu'à 500.000 ou 600.000FCFA sur les caisses de la commune grâce aux taxes journalières du marché. L'autre période, on peut verser 400.000 ou 300.000FCFA par jour. Et pour l'autre saison, on peut verser entre 300.000 et 250.000FCFA par jour dans les caisses de la mairie. Les agents de la mairie qui font la collecte des taxes journalières perçoivent ces sommes là par jour ici sur le marché. Cet argent doit être versé au Trésor public tous les jours.

L'analyse de cette déclaration met en lumière une déconnexion abyssale entre la richesse circulante du marché et les recettes injectées dans le budget de la commune. Alors que le délégué du marché atteste d'un potentiel journalier pouvant atteindre 600 000 FCFA, les documents comptables de la commune de Pikine Est pour l'exercice 2023 révèlent une recette globale annuelle de 24,3 millions FCFA (voir tableau 2) pour l'ensemble de ses marchés. Cet écart suggère que c'est seulement moins de 20 % du potentiel fiscal réel de Sandicat qui parvient effectivement dans les caisses de la mairie. Cette déperdition des recettes confirme l'existence d'un système de captation de rente où l'informalité de la collecte sert de façade à une évasion fiscale organisée. Le responsable du marché à la mairie tente de justifier cette anomalie financière à travers ces mots :

> Non ils arrivent des moments où le marché est en berne, les activités diminuent carrément, pratiquement les vendeurs dorment. Je ne sais pas exactement c'est quel mois et quel mois. (…) Bon ça ne dure pas trop longtemps mais tu as l'impression que ça dure beaucoup de temps parce que des commerçants qui ont l'habitude d'être très actifs, très dynamiques où il y avait beaucoup de

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

> rush sur le marché. Donc s'il y a une période d'accalmie, ça va durer pour eux. Du côté de la municipalité, nous avons le collecteur principal du marché, c'est celui-là qui gère le recouvrement des recettes du marché avec son père, mais ils savent qu'à un moment donné les réceptions sont drastiquement en baisse, les chiffres sont en baisse radicalement. Les gens ne vendent pas à cette période, tu peux rester 3 jours où tu ne vois pas de camions qui viennent débarquer des fruits des marchandises sur le marché, il n'y a pas de renouvellement de stocks.

Cette assertion met en lumière une gestion informelle de la chaîne fiscale où la fonction de collecte se transmet ou s'exerce de manière familiale, échappant ainsi aux procédures de contrôle administratif légal. Cette organisation, couplée à une méconnaissance affichée du calendrier saisonnier, instaure une opacité qui transforme les périodes de baisse d'activité en une justification structurelle de la faiblesse des recettes municipales.

Ce décalage flagrant entre l'intensité des flux et la modicité des sommes recouvrées impose d'analyser les mécanismes qui entravent la performance fiscale du marché Sandicat.

Photo 3 : stationnement des camions de fruits après débarquement, 2023

2.3. Les déterminants du faible impact financier du marché Sandicat

En dépit d'un potentiel fiscal exceptionnel, la contribution du marché Sandicat aux recettes de la commune de Pikine Est (PE) demeure marginale. Les produits des droits de place[3] s'élèvent à 24.322.560 FCFA en 2023, 30.359.610 FCFA en 2018, de 32.814.660 FCFA en 2017 et de 52.813.290 FCFA en 2015. Les données budgétaires révèlent une décadence constante des recettes issues des droits de place. Les recouvrements sont passés de 52.813.290 FCFA en 2015 à seulement 24.322.560 FCFA en 2023, soit une chute de plus de 50 % en huit ans. Il convient de souligner que ces montants, déjà dérisoires, ne proviennent pas exclusivement de Sandicat. Il y a également les recettes du marché Wakhinane (spécialisé dans les produits halieutiques et maraîchers), du marché hebdomadaire longeant la route de la mairie, ainsi que les taxes perçues

[3] Les produits des droits de places concernent les recettes collectées dans les halles, foires, marchés, abattoirs et parcs à bestiaux d'après les tarifs dûment établis.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

sur l'ensemble des étals et boutiques de la commune. Cette dilution des sources de revenus accentue le caractère dérisoire de la contribution spécifique de Sandicat. Un décalage flagrant apparaît toutefois entre les déclarations des acteurs. Si le délégué du marché estime les recettes journalières entre 500.000 et 600.000 FCFA lors des pics d'activité, le chef de la division des recettes et les collecteurs avancent, quant à eux, un plafond de 200.000 FCFA :

> La valeur du recouvrement du marché est en moyenne de 200.000 FCFA par jour durant les moments où il y a beaucoup de monde au marché et les camions de marchandises viennent en masse tous les jours. Mais au-delà de cette période où les activités sont moins intenses sur le marché, on peut avoir comme recettes 150.000 ou 100.000 FCFA par jour.

Cette situation met en lumière un écart flagrant (du simple au triple) entre les déclarations des acteurs de terrain et celles de l'administration municipale. Cette contradiction n'est pas seulement comptable ; elle révèle des failles structurelles profondes dans la gestion des finances locales. Plusieurs facteurs expliquent cette situation : gestion occulte et opaque avec des tickets non officiels, corruption interpersonnelle, absence de traçabilité et de numérisation, clientélisme politique et l'évasion fiscale organisée.

La déclaration de l'administration municipale corrobore les propos de l'adjoint au percepteur du Trésor, qui précise que les recettes de Sandicat officiellement recouvrées durant les périodes de forte affluence stagnent autour de 200.000 FCFA par jour. Toutefois, il reconnaît que ce montant demeure bien en deçà du potentiel fiscal réel du site : « Sandicat est sous-exploité. Il pourrait générer jusqu'à 500 000 FCFA de recettes quotidiennes lors des pics d'activité, au lieu des 200 000 FCFA actuellement déclarés ». Dès lors, même sur la base des chiffres minorés fournis par la division des recettes et la perception municipale, la contribution financière de Sandicat devrait largement excéder les recettes présentées dans les comptes administratifs (voir tableau 2).

Tableau 2 : les recettes recouvrées sur les taxes liées au marché Sandicat en FCFA

Imputations	Intitulés / Année	2015	2017	2018	2023
7110	Produits droits de place	52 813 290	32 814 660	30 359 610	24 322 560
7114	Permis de stationnement	11 068 850	11 645 750	11 014 500	31 677 000
721 / 727	Contribution des patentes / CEL VL	162 000	985 874	1 199 000	15 450 125
Budget total recouvré / année		231 140 842	335 525 276	372 099 071	436 114 391

Source : *compte administratif de la commune de PE, 2024*

De même, les recettes issues des permis de stationnement et de la contribution des patentes apparaissent dérisoires. Malgré son fort potentiel fiscal, le marché ne contribue que faiblement à ces deux taxes, alors qu'elles couvrent l'ensemble des activités et du stationnement du périmètre communal. Ce constat interroge la destination réelle des fonds : les recettes collectées

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

sur le terrain sont-elles intégralement reversées dans les caisses de la commune ? À ce sujet, le délégué du marché déclare :

> Ce problème se trouve peut-être au niveau de la mairie ou au Trésor parce que nous les commerçants, nous payons ce qu'on doit à la commune tous les jours, les taxes journalières. Ceux qui ont des tables ou qui vendent par terre payent 150 francs comme taxe journalière. Chaque camion qui débarque des marchandises paye 100.000 francs, ou minimum 75.000 francs parce que les produits qui sont dans le camion sont taxés à 120 francs par sac. Non c'est 240 francs par sac, ce sont les caisses qui sont taxées 120 francs par caisse.

Cette situation révèle plus la question de la corruption systémique et des mécanismes d'appropriation des ressources et des taxes du marché que de l'inefficacité technique. Elle identifie trois niveaux de dysfonctionnement : la « privatisation » des recettes publiques par le biais d'un système d'interception directe bénéficiant à l'autorité politique, la normalisation du détournement de fonds par le biais de revendications de pratiques généralisées, et la désorganisation des marchés servant d'outil délibéré d'opacité et d'évasion fiscale, facilitant le clientélisme. Le secrétaire général du comité de gestion du marché Sandicat, également commerçant et membre du cabinet du Maire de Pikine-Est (PE), livre un témoignage bien plus incisif :

> Par exemple, moi je suis un conseiller technique du maire chargé des halls et marchés, je fais partie du cabinet du maire, je suis nommé par arrêté, je discute de temps en temps avec le maire sur la situation du marché. (…). Vous savez, pour dire vrai, la plupart des maires s'enrichissent grâce aux taxes des marchés. Sur 100.000 francs qui sortent sur les marchés c'est les 30.000 ou 20.000 qui sont amenés au niveau du Trésor et versés sur le compte de la commune. Le soir, le collecteur, avant d'aller au Trésor pour verser, il informe le maire du montant de sa collecte du jour et le maire lui dit de venir verser pour son propre compte avant d'aller verser le reste au Trésor. Ça existe partout dans les marchés du Sénégal, c'est ainsi que les choses fonctionnent dans les marchés avec les maires.

Ces révélations mettent en lumière une déconnexion profonde entre le dynamisme économique réel de Sandicat et sa traduction budgétaire. Alors que le Trésor déplore une sous-exploitation technique, le témoignage interne au cabinet du maire suggère une tout autre réalité : celle d'une captation organisée des flux financiers avant même leur enregistrement comptable. Ce système, justifié par une forme de normalisation de la pratique transactionnelle au niveau local, repose sur l'opacité organisationnelle du marché, laquelle offre aux collecteurs et aux autorités une marge de manœuvre discrétionnaire préjudiciable aux finances de la commune.

D'ailleurs, le président de la commission des halles et marchés de la commune reconnaît l'ampleur de la corruption et de l'évasion fiscale. Il justifie toutefois ces manquements par le déficit d'organisation du site, lequel ferait obstacle à un recouvrement exhaustif des recettes. Selon lui :

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

> C'est impossible de recouvrer toutes les recettes du marché, la capacité réelle de marché ne peut pas totalement être exploitée, c'est à cause de l'organisation du marché. Pour une exploitation maximale du potentiel fiscal du marché, pour un recouvrement exhaustif de recettes du marché, il faut une organisation optimale du marché. Il y a des jours où le recouvrement n'est pas exhaustif ; en plus de cela, le collecteur aussi est un individu, c'est une personne, il a ses relations, il peut octroyer, il peut faire aussi des remises de paiement, il peut aussi sauter certains qui devraient payer la taxe journalière.

De son côté, le conseiller municipal siégeant au bureau de recouvrement du marché privilégie une approche pragmatique, voire conciliante avec le collecteur principal qui est soumis à des contraintes humaines et sociales :

> Moi j'ai des principes, il y avait un moment où on remettait en cause le collecteur qui était là ; malheureusement il est décédé. Mais les gens m'interpellaient pour qu'on le démette de ses fonctions, mais moi je leur avais dit que tant que le collecteur fait normalement son travail, il fait la collecte des recettes tous les jours, moi le reste ne m'engage pas, ne m'intéresse pas. (..) Moi je fais de la politique et je sais dans la vie comment gérer une communauté, un groupe. Si j'entre en conflit avec les collecteurs, ils vont me ''dribbler'' ils vont passer au-dessus de ma tête et je n'aurai pas les résultats que je souhaite avoir ; ils feront ce qu'ils veulent et je ne pourrai pas les empêcher de le faire. Donc, mieux vaut que je négocie avec les collecteurs pour avoir les résultats escomptés, que je collabore avec eux et le reste je ne vais pas jeter un coup d'œil. Le Sénégal est un pays de négociation et disons-nous la vérité, les collecteurs ont un salaire misérable un salaire de misère et ça on ne le dit pas de façon officielle, on ne le met pas dans les rapports mais ce sont des réalités qui existent.

Ce témoignage met en exergue la précarité salariale des agents de collecte, dont la modicité des revenus accentue la vulnérabilité face aux pratiques de corruption. Plus encore, il révèle une stratégie municipale délibérément fondée sur la « négociation » avec ces agents plutôt que sur une rigueur administrative. Pour le président de la commission des halles et marchés, cet accommodement semble relever de l'ordre normal des choses. À l'inverse, du côté du Trésor et de la perception municipale, le diagnostic porte sur les failles structurelles : une absence de stratégie de recouvrement et l'informalité persistante du site.

3. Discussion

L'analyse de l'impact financier du marché Sandicat révèle une évasion fiscale massive, alimentée par une corruption systémique impliquant certains responsables et agents de collecte. Cette dynamique corrobore les travaux de l'anthropologue Giorgio Blundo sur la négociation des droits de marché et la "petite corruption" au sein des collectivités locales sénégalaises. Dès 2006, il tirait la sonnette d'alarme en analysant la collecte des taxes à Kaolack : « La généralisation et la banalisation de la « petite corruption » fiscale méritent une attention particulière : quand les détournements et l'évasion fiscale portent sur des budgets déjà

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

structurellement pauvres, toute politique d'investissement, si modeste soit elle, risque alors d'être définitivement compromise » (G. Blundo, 2006 : 327).

Cette problématique reflète l'environnement global de la gestion des deniers publics dans de nombreux pays africains, où la *politique du ventre*[4], le *clientélisme politique*[5] et la corruption prédominent. Ces pratiques caractérisent une certaine classe dirigeante qui, dans sa quête de pouvoir et de richesse, tend à privatiser l'appareil étatique en occultant la distinction entre biens publics et intérêts privés. Ainsi, tant au niveau macro qu'au niveau micro, la corruption grève lourdement les budgets communaux, sous l'influence de la politisation des services et de la désorganisation administrative.

Considérés par les bureaux des recettes comme un « mal nécessaire », les collecteurs et leurs auxiliaires sont, pour l'essentiel, recrutés au sein de la clientèle politique du maire (G. Blundo, 2006 : 338). De fait, l'évasion fiscale est intrinsèquement liée à la précarité des conditions de travail et de recrutement de ces agents, souvent perçus comme de simples bénévoles. À Pikine-Est (PE), deux dynamiques s'entrecroisent : d'une part, un recrutement municipal basé sur le favoritisme politique et, d'autre part, une forme de sous-traitance où le collecteur principal mobilise ses propres relais pour couvrir le marché. Cette concomitance fragilise la commune car l'absence d'un cadre professionnel décent pour les agents compromet l'efficacité du recouvrement et institutionnalise la corruption. En plaçant les collecteurs dans une situation de vulnérabilité extrême, le système facilite leur captation par des intérêts privés, rendant illusoire tout espoir de recouvrement exhaustif (M. Diop, 2023 : 358).

En définitive, le détournement des recettes fiscales municipales repose sur un réseau de complicités à forte dimension redistributive. Contraints à la fraude pour assurer leur propre subsistance, les aides-collecteurs, seuls acteurs présents sur le terrain, se voient obligés de rétrocéder une fraction de leur "gain" quotidien à leur hiérarchie (« rétribution[6] »), sous peine de perdre leur précaire position de rente (G. Blundo, 2006 : 335). Ce phénomène n'est pas nouveau : dès la fin des années 1980, une mission de la Banque mondiale à Kaolack estimait que le recours à des collecteurs bénévoles engendrait une perte fiscale annuelle de 30 millions de FCFA (G. Blundo, 2006 : 336). Face à cette érosion des ressources, l'institution internationale préconisait déjà de confier la gestion des infrastructures marchandes à des

[4] J F. Bayart, 2006, *L'Etat en Afrique : la politique du ventre*, Fayard.
[5] T. Dahou, 2004, *Entre parenté et politique. Développement et clientélisme dans le Delta du Sénégal*, préface de Jean Copans, Paris, Karthala, Dakar, Enda Graf Sahel.
[6] C'est sur une partie des recettes journalières collectées à travers un mécanisme de compensation informelle.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

opérateurs privés, par le biais de contrats de concession[7], afin d'en garantir l'efficacité et la transparence.

Pourtant, des infrastructures marchandes dont l'envergure et l'effervescence périodique sont comparables à celles de Sandicat contribuent de manière substantielle aux ressources fiscales de leur municipalité. C'est notamment le cas de la commune des HLM5 à Dakar, où les recettes journalières du marché sont estimées à 250.000 FCFA. Les activités commerciales y constituent le moteur financier de la collectivité, le marché des HLM5 en étant le principal pourvoyeur. À titre d'illustration, les taxes et patentes représentent 65 % du budget communal : en 2012, les recettes commerciales s'élevaient à 447.539.933 FCFA sur un budget global de 676.250.000 FCFA (M. Khouma, 2017 : 170). À l'instar de Sandicat[8], le marché des HLM5 connaît des pics d'activité saisonniers qui attirent une masse critique de clients et de commerçants. Lors des veilles de fêtes (Tabaski, Korité, fin d'année), la municipalité optimise ce potentiel en autorisant, sur demande, l'installation de marchands sur les rues et les artères adjacentes. Cette occupation temporaire de l'espace public est assujettie à une taxe spécifique comprise entre 10.000 et 15.000 FCFA (M. Khouma, 2017 : 171), sécurisant ainsi une plus-value fiscale importante pour la commune.

À l'aune de l'exemple du marché des HLM5, il apparaît que Sandicat n'est pas appréhendé comme un levier de développement pour la collectivité, mais plutôt comme une véritable "caisse noire" destinée au financement de la vie politique locale ou à l'enrichissement personnel des autorités municipales. Cette dérive s'opère avec une forme de complicité, ou du moins de complaisance, de la part de l'administration publique. Une incohérence majeure dans la gestion des effectifs de collecte alimente cet environnement corruptogène : alors que la municipalité reconnaît l'activité de nombreux agents sur ce marché vaste et dynamique, un seul collecteur est officiellement enregistré auprès de la perception municipale. Ce décalage abyssal entre les effectifs réels sur le terrain et les chiffres administratifs annihile toute possibilité de traçabilité financière, rendant l'évaporation des recettes inévitable et structurelle.

[7] Le contrat de concession, c'est le fait qu'une personne publique ou qu'un équipement public délègue la gestion d'un service public à une personne morale privée moyennant le versement d'une quote-part à la personne publique ou à l'équipement public

[8] Durant la période d'effervescence, les marchands occupent pratiquement toutes les rues et les abords des artères du marché.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

Conclusion

Le marché Sandicat représente une opportunité fiscale majeure pour la commune de Pikine-Est (PE). Véritable "aubaine" économique, ce pôle d'échanges sous-régional génère des flux financiers considérables, notamment grâce au débarquement quotidien de nombreux poids lourds en période de campagne du madd et des mangues. Ce centre névralgique du commerce emploie plusieurs milliers de personnes, particulièrement durant les six mois de haute activité. Au cours de cette période d'effervescence, le potentiel des droits de place, des taxes de stationnement et des patentes devrait, en théorie, se traduire par des recettes budgétaires massives. Toutefois, la corruption systémique et l'évasion fiscale font obstacle à une contribution significative du marché au budget communal au profit des intérêts personnels. L'ampleur des activités qu'il s'agisse du nombre incommensurable d'étals, de la densité des acteurs économiques ou du flux incessant de marchandises, souligne le décalage frappant entre la richesse produite sur le terrain et la modicité des ressources effectivement recouvrées par la municipalité.

Photo 4 : l'état d'insalubrité et de dégradation d'une des routes de Sandicat, 2023

Au-delà de la corruption et de l'évasion fiscale, le marché Sandicat est confronté à des problèmes structurels d'insalubrité, d'encombrement et de congestion routière, autant de facteurs hostiles à l'optimisation des recettes budgétaires. Le déficit criant d'aires de débarquement et de zones de stationnement pour les poids lourds freine la fluidité des échanges. Cette saturation logistique entraîne une baisse des flux de marchandises, impactant directement les ressources fiscales de la commune, pour laquelle ces camions représentent pourtant une manne financière substantielle. Les transporteurs et grossistes, découragés par les délais de déchargement et l'insalubrité, peuvent se détourner vers d'autres sites plus accessibles. Ce qui peut entrainer une baisse de l'assiette fiscale car moins de camions signifie moins de droits de

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

stationnement, moins de taxes de déchargement et, par ricochet, une baisse du chiffre d'affaires des commerçants fixes (moins de patentes). De plus, chaque heure passée par un camion dans un embouteillage aux abords du marché est une heure où il ne génère pas de taxe pour la commune.

Références bibliographiques

BLUNDO Giorgio, 2006, « Je n'ai pas besoin de ticket » : Négociation des droits de marché et petite corruption dans les collectivités locales sénégalaises, In : Fay Claude (ed.), Koné Y.F. (ed.), Quiminal C. (ed.), *Décentralisation et pouvoirs en Afrique : en contrepoint, modèles territoriaux français*, Paris (FRA) ; Bamako : IRD ; ISH, p. 323-342

CHALEARD Jean-Louis, 1996, *Temps des villes, temps des vivres : l'essor du vivrier marchand en Côte* d'Ivoire, Paris : Karthala, 661 p. (collection « Hommes et Sociétés »).

DE SARDAN Jean-Pierre Olivier, 1995, *Anthropologie et développement : Essai en socio-anthropologie du changement social*, Editions Karthala, Paris, 224 p.

DE SARDAN Jean-Pierre Olivier, 2009, « Les huit modes de gouvernance locale en Afrique de l'Ouest », Niamey : LASDEL, *Études et travaux*, n° 79, 52 p.

DIEDHIOU Sécou Omar, WADE Cheikh Tidiane, SY Oumar, MARGETIC Christine, 2024, « Localisation et rôle des marchés alimentaires dans le développement local de Ziguinchor au Sénégal », *BSGLg*, 83, 2024, p.103-118

DIOP Mor, 2023, *La commune de Pikine Est á l'épreuve du développement économique local : L'attitude des acteurs sociaux face à la fiscalité*, Thèse de doctorat unique, Sociologie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 439 p.

KHOUMA Mamadou, 2017, *Commerce et gestion de l'espace urbain à Dakar : enjeux, logiques et stratégies des acteurs*, Thèse de doctorat unique, Géographie, Université Normandie, 256 p.

MICHELON Benjamin, 2008. « La gouvernance dans les projets d'équipements marchands en Afrique », *Conference Paper, 12ème Conférence Générale de l'EADI, Gouvernance Mondiale pour un Développement Durable*, La Nécessité de Cohérence Politique et de Nouveaux Partenariats, January 2008

République du Sénégal, 2013, « Code Générale des Collectivités Locales », ministère de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des Territoires.

ISSN-L: 2958-2814
ISSN-P: 3006-306X

PATTON Micheal Quinn, 2002, *Qualitative research and evaluation methods*, Sage Publications: Thousand Oaks, London, New Delhi, 688 p.

PAULAIS Thierry, 1998, « Le marché dans la ville d'Afrique noire : Équipements publics et économie locale », *Les Annales de la recherche urbaine*, N°80-81, 1998. Gouvernances, p. 35-41 ; doi : https://doi.org/10.3406/aru.1998.2195 https://www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_1998_num_80_1_2195

TONG Allison, SAINSBURY Peter, CRAIG Jonathan, 2007, "Consolidated criteria for reporting qualitative research (COREQ): a 32-item checklist for interviews and focus groups", in *the International Journal for Quality in Health Care,* 2007; 19(6), p. 349–57

WILHELM Laurence, 1994, « Les circuits d'approvisionnement et le fonctionnement des marchés en Afrique et à Madagascar », *synthèse des études socio-économiques récentes, Caisse française de développement (CFD), Notes et Documents*, n° 40, 114 p.

YEMELE Flore Merline Megnijo, TSALEFAC Maurice, YEMMAFOUO Aristide, 2020, « La Gouvernance Urbaine Dans les Espaces Marchands à Bafoussam (Ouest -Cameroun) », *European Scientific Journal*, Octobre 2020, édition Vol.16, No.29, p. 243-265, Doi :10.19044/esj.2020.v16n29p243, URL:http://dx.doi.org/10.19044/esj.2020.v16n29p243